

Les investissements privés

INTRODUCTION

Dans une note parue dans le bulletin de mars 1953, nous avons établi le bilan des investissements privés réalisés en Tunisie pour la période 1947-52.

Cette note a été reprise et complétée par les données afférentes à l'année 1953. Des modifications ont été apportées à la contexture des tableaux. Afin de mettre en garde les lecteurs non avertis, contre toute interprétation erronée, il convient de rappeler et de préciser les points ci-après. On ne saurait trop insister sur la nécessité absolue de définir, aussi exactement que possible, ce que représentent les chiffres.

1° Champ couvert par la Statistique

La statistique élaborée s'applique à l'ensemble des émissions ayant fait l'objet d'une insertion au « Journal Officiel Tunisien ».

Elle comprend :

- Les sociétés fonctionnant sous le régime de la législation tunisienne.
- Les sociétés dont le siège social est situé hors de Tunisie, mais dont l'activité principale s'exerce sur le territoire de la Régence.
- es emprunts obligatoires émis par les dites sociétés.
- Les investissements de fonds provenant de prêts consentis par le Crédit National et le Crédit Foncier (1).

Elle exclut les investissements effectués par les entreprises ne revêtant pas la forme de sociétés.

2° Répartition des investissements suivant l'activité des entreprises

D'une manière générale, c'est l'activité principale qui a servi de critère pour le classement des entreprises à activités multiples.

Division de l'étude

Comme la précédente, cette étude sera divisée en trois parties.

Dans un premier stade, nous examinerons les constitutions de sociétés. La deuxième partie sera consacrée aux augmentations de capital, et la troisième à l'ensemble des investissements.

(1) Renseignements fournis par la Direction des Finances (Service du Crédit).

CONSTITUTION DE SOCIETES

250 Sociétés au capital de 1.653 millions de francs se sont constituées en 1953.

Si l'on ajoute à ces chiffres, ceux correspondants pour la période 1947-52, on aboutit à un montant global de 9.691 millions de francs investis de 1947 à 1953 pour 2.206 sociétés.

• Les sociétés se répartissent comme suit :

Nature des Sociétés	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	Totaux
NOMBRE DE SOCIETES								
Sociétés à responsabilité limitée	292	310	230	246	233	174	198	1.683
Sociétés en nom collectif	64	44	31	31	51	29	30	280
Sociétés anonymes	41	31	29	20	26	26	18	191
Sociétés diverses	6	17	9	9	5	2	4	52
Totaux	403	402	299	306	315	231	250	2.206
CAPITAL (millions de francs)								
Sociétés à responsabilité limitée	226	317	329	383	435	560	442	2.692
Sociétés en nom collectif	35	21	18	31	69	46	37	257
Sociétés anonymes	739	167	3.224	176	769	420	1.172	(2) 6.667
Sociétés diverses	9	13	3	12	36	—	2	75
Totaux	1009	518	3.574	602	1.309	1.026	1.653	9.691

Ce tableau fait apparaître l'importance en nombre des Sociétés à responsabilité limitée, 75 à 80% du total. Ce chiffre s'explique par les nombreux avantages fiscaux accordés par le législateur à ces sociétés. Le capital moyen qui était de 0,8 millions de francs en 1947, est passé à 1,4 en 1949, à 1,9 en 1951 et à 2,2 millions en 1953.

(2) A noter la création de la Société anonyme d'économie mixte « Forces hydro-électriques de la Tunisie » au capital social de 1.050 millions de francs, divisé en 105.000 actions de 10.000 francs réparties comme suit :

35.000 actions à l'Etat tunisien.

35.000 actions à l'Electricité de France.

35.000 actions à répartir entre divers souscripteurs d'après une liste arrêtée par le fondateur, à condition que ceux-ci soient de nationalité française ou tunisienne.

Cette société a pour objet l'établissement et l'exploitation des ouvrages hydrauliques et usines génératrices destinés à l'utilisation des chutes d'eau créées par les barrages de Ben Metir, et de Nebeur, et d'un réseau de transport en vue de la vente de l'énergie électrique.

Le tableau donnant la répartition des investissements dans les différents secteurs économiques est beaucoup plus instructif.

Branches d'activité	De 1947 à 1952		1953				De 1947 à 1953	
	Nom- bre	Capital (Mil- lions francs)	Nom- bre	(Capital (Millions Fr.))			Nom- bre	Capital (Millions Fr.)
				Apport en nature	Apport en espèce	Total		
Agriculture, Forêts, Pêche	55	507	7	13	34	47	62	554
Industrie	599	5.271	70	36	1.135	1.171	669	6.442
Transports, Manu- tention	148	343	14	1	40	41	162	384
Commerce	854	1.214	130	68	173	241	984	1.455
Banques, Assurances Agences, Sociétés Immob., Activités diverses ou mal désignées	192	611	18	91	43	134	210	745
	108	92	11	1	18	19	119	111
	1.956	8.038	250	210	1.443	1.653	2.206	9.691

67% des capitaux investis ont été affectés à l'industrie, 15% au Commerce et 5% à l'Agriculture ; le reste se partage entre les divers autres secteurs. Les apports en nature (3) entrent pour 13% dans le total des investissements (210 millions sur 1.653 millions de francs).

AUGMENTATION DE CAPITAL

En 1953, 116 Sociétés ont augmenté leur capital social de 7.431 millions de francs. Ce chiffre est le plus élevé qui ait jamais été enregistré depuis 1947.

7 sociétés à elles seules totalisent 5.719 millions de francs.

Ce sont par ordre d'importance :

La Société des Recherches et d'Exploitation des Pétroles de Tunisie	1.760 millions (4)
La Compagnie des Pétroles de Tunisie (C. P. D. T.) (4)	1.575 »
La Société Nord Africaine des Pétroles (S. N. A. P.) (4)	1.000 »

(3) Pour 1953, la distinction a été faite entre les apports en nature et les apports en espèces.

(4) Rappelons, à titre indicatif, que le capital social des trois sociétés de pétroles qui était à l'origine de 2.900 millions de francs a été porté par des augmentations successives à 14.705 millions de francs.

La Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques Pierreffite K. D.	736 millions		
La Compagnie Tunisienne d'Electricité et de Transports (C. T. E. T.)	298	»	
La Société Tunisienne d'acide phosphorique et d'engrais (S. I. A. P. E.)	250	»	(5)
La Société des Ciments Portland de Bizerte	100	»	

Le tableau suivant donne pour la période 1947-53 l'évolution des investissements réalisés par les sociétés anciennes.

Années	Nombre de Sociétés	Augmentation de Capital (Millions de francs)			%	
		Apports	Incorporation des réserves	Total	Apports	Incorporation des réserves
1947	121	1.005	1.140	2.145	47	53
1948	399	1.873	2.638	4.511	41	59
1949	391	2.088	3.196	5.284	40	60
1950	194	3.702	1.277	4.979	74	26
1951	115	2.902	2.527	5.429	53	47
1952	109	4.644	543	5.187	89	11
1953	116	6.368	1.063	7.431	86	14
	1.445	22.582	12.384	34.966	65	35

Pour la période envisagée, 1.445 sociétés ont procédé à des augmentations de capital pour un montant global de 34.966 millions de francs.

Ce chiffre se décompose en :

Apports	22.582 millions (65%)
Incorporation des réserves.	12.384 millions (35%)

Le fléchissement très net, des augmentations du capital social par voie de prélèvement sur les réserves, observé en 1952 s'est maintenu en 1953.

ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS

Le tableau ci-après reproduit l'ensemble des émissions annoncées au J.O.T., auxquelles on a ajouté les emprunts obligatoires et les

(5) Capital social réduit de 1.500 millions de francs à 750 millions, puis porté à 1.750 millions de francs.

TABLEAU 6. — INVESTISSEMENTS PRIVÉS

N : Nombre de Sociétés.

C : Capital en millions de Francs.

Branches d'activité	1947			1948			1949			1950			1951			1952			1953			Totalux		
	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C		
																							N	C
1 — Agriculture, Forêts, Pêches	18	421	41	327	21	239	22	275	15	164	10	269	12	124	139	1.819								
2 — Eau, gaz, électricité (a)	—	—	2	204	4	1.142	4	916	3	309	1	78	4	1.399	18	4.048								
3 — Pétrole et carburants (b)	—	—	—	—	3	3.725	2	2.000	2	2.165	2	2.480	3	4.335	12	14.705								
4 — Industries extractives	11	898	11	2.156	12	1.635	13	787	19	2.205	10	1.210	8	820	84	9.711								
5 — Métallurgie, mécanique générale	26	54	55	197	52	322	31	242	36	205	24	90	20	28	244	1.138								
6 — Industrie du verre, céramique, matériaux de construction	3	4	—	—	15	262	8	103	4	310	5	45	9	284	44	1.008								
7 — Travaux publics, bâtiment	21	35	21	168	22	189	34	49	21	111	14	117	8	44	141	713								
8 — Industries chimiques et parachimiques	4	504	7	794	14	69	11	699	3	520	6	109	11	286	56	2.981								
9 — Industries alimentaires	24	106	59	220	46	285	39	396	34	444	23	152	18	410	243	2.013								
10 — Industries diverses ou mal désignées	73	461	143	464	65	190	50	410	45	283	26	226	27	62	429	2.096								
Total (5 à 10)	151	1.164	285	1.843	214	1.317	173	1.899	143	1.873	98	739	93	1.114	1.157	9.949								
Total (2 à 10)	162	2.062	298	4.203	233	7.819	192	5.602	167	6.552	111	4.507	108	7.068	1.271	38.413								
11 — Transports, manutention	42	69	30	75	55	524	41	659	25	41	20	287	17	62	230	1.717								
12 — Commerce	212	453	314	1.237	247	966	170	493	171	464	163	764	179	667	1.456	5.044								
13 — Banques, assurances, agences, sociétés immobilières	46	147	67	325	64	332	39	156	28	242	28	404	36	671	308	2.277								
14 — Activités diverses ou mal désignées	44	43	51	62	70	96	36	81	24	37	8	12	14	74	247	405								
Total généraux (1 à 14)	524	3.195	801	6.229	690	9.976	500	7.266	430	7.500	340	6.243	366	9.266	3.651	49.675								
% des capitaux affectés à l'industrie	65	7.746	67	10.098	78	12.447	77	8.871	87	7.856	72	6.181	83	9.266	62,465									
Investissements en millions de Frs 1953	7.746	10.098	12.447	8.871	7.856	6.181	9.266	62,465																

(a) Production et distribution.

(b) Recherches.

Nota. — Nous avons cru devoir reproduire ce tableau afin d'assurer la continuité des statistiques déjà publiées.

investissements provenant de prêts consentis par les établissements financiers.

Années	Sociétés nouvelles		Sociétés anciennes			Ensemble des sociétés		
	Nombre	Capital (millions de fr.)	Nombre	Augmentation de capital	Emprunts obligatoires Investissements de prêts	Nombre	Capitaux investis	
							au total	dont Industrie
					(Millions de fr.)			
1947 ..	403	1.009	121	2.145	41	524	3.195	2.062
1948 ..	402	518	399	4.511	1.200	801	6.229	4.203
1949 ..	299	3.574	391	5.284	1.118	690	9.976	7.819
1950 ..	306	602	194	4.979	1.685	500	7.266	5.602
1951 ..	315	1.309	115	5.429	762	430	7.500	6.552
1952 ..	231	1.026	109	5.187	30	340	6.243	4.507
1953 ..	250	1.653	116	7.431	182	366	9.266	7.668
	2.206	9.691	1.445	34.966	5.018	3.651	49.675	38.413

La première remarque que nous suggèrent ces chiffres, c'est l'importance des investissements réalisés dans l'industrie.

Sur un total de 49,7 milliards de francs investis de 1947 à 1953 plus de 38,4 milliards ont été affectés à l'industrie. Ce chiffre s'est réparti entre les différents secteurs industriels dans les proportions suivantes :

Industries de base) Recherches de pétrole	14,7 milliards de Fr.	
) Industries extractives	9,7 milliards de Fr.
) Production net distribution d'eau, gaz, électricité
Industries de transformation		10,0 milliards de Fr.	

La part respective de l'industrie dans le total des investissements est passée de 65% en 1947, à 78% en 1949, 87% en 1951, 72% en 1952 et à 83% en 1953.

Les chiffres du tableau ci-dessus — exprimés en francs courants — ne donnent qu'une fausse image de la réalité.

Le volume réel des investissements calculé en attribuant l'indice 100 au prix de gros de 1947 a évolué comme suit :

Années	Investissements (millions de frs courants)	Investissements (Millions de frs 1947)
1947	3.195	3.195
1948	6.229	4.153
1949	9.976	5.142
1950	7.266	3.651
1951	7.500	3.233
1952	6.243	2.538
1953	9.266	3.813

L'année 1953 marque un progrès sensible par rapport à 1952 et 1951.

La meilleure année reste incontestablement 1949 où l'on a enregistré 690 Sociétés pour un montant global de 10 milliards de francs courants.

Le rythme réel d'accroissement est nettement plus accentué dans l'industrie que dans l'ensemble des secteurs comme le montre le tableau suivant :

	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	Moyenne
Industrie	100	136	195	137	137	89	153	135
Total investissements	100	131	161	115	101	80	119	115

CONCLUSION

Les chiffres qui précèdent témoignent de l'effort entrepris par le Secteur privé avec l'aide et la participation financière de l'Etat pour :

- équiper et industrialiser ce pays ;
- exploiter et mettre en valeur les richesses de son sous-sol ;
- le doter d'une industrie de transformation.

Dans la plupart des secteurs, les résultats obtenus sont loin d'être négligeables. Des dispositions récentes prises en Métropole concernant le financement des investissements, suppriment, à compter du 1^{er} janvier 1954, l'octroi de nouvelles lettres de garantie et de nouvelles lettres d'agrément.

Une question se pose : l'Etat Tunisien revisera-t-il sa politique d'aide à l'industrie ?

L'opportunité de cette aide est à envisager dans le cadre général de l'équipement du pays. Et l'on sait que dans le domaine des programmes de développement, des options sont à réaliser. Certaines industries semblent plus particulièrement appelées à prendre de l'extension en fonction de l'accroissement des ressources de l'agriculture. Cette tendance semble d'autant plus justifiée que des parts plus larges d'investissements paraissent devoir être consacrées à l'agriculture, qui demeure l'activité essentielle du pays.

Seule l'adoption d'un programme réaliste d'investissements productifs dans ce domaine et dans les secteurs industriels dérivés, suivie d'une politique d'adaptation des prix, permettrait d'assurer le plein emploi et d'élever le niveau de vie d'une population croissante.

Victor NACASCH,

Administrateur de l'I. N. S. E. E.